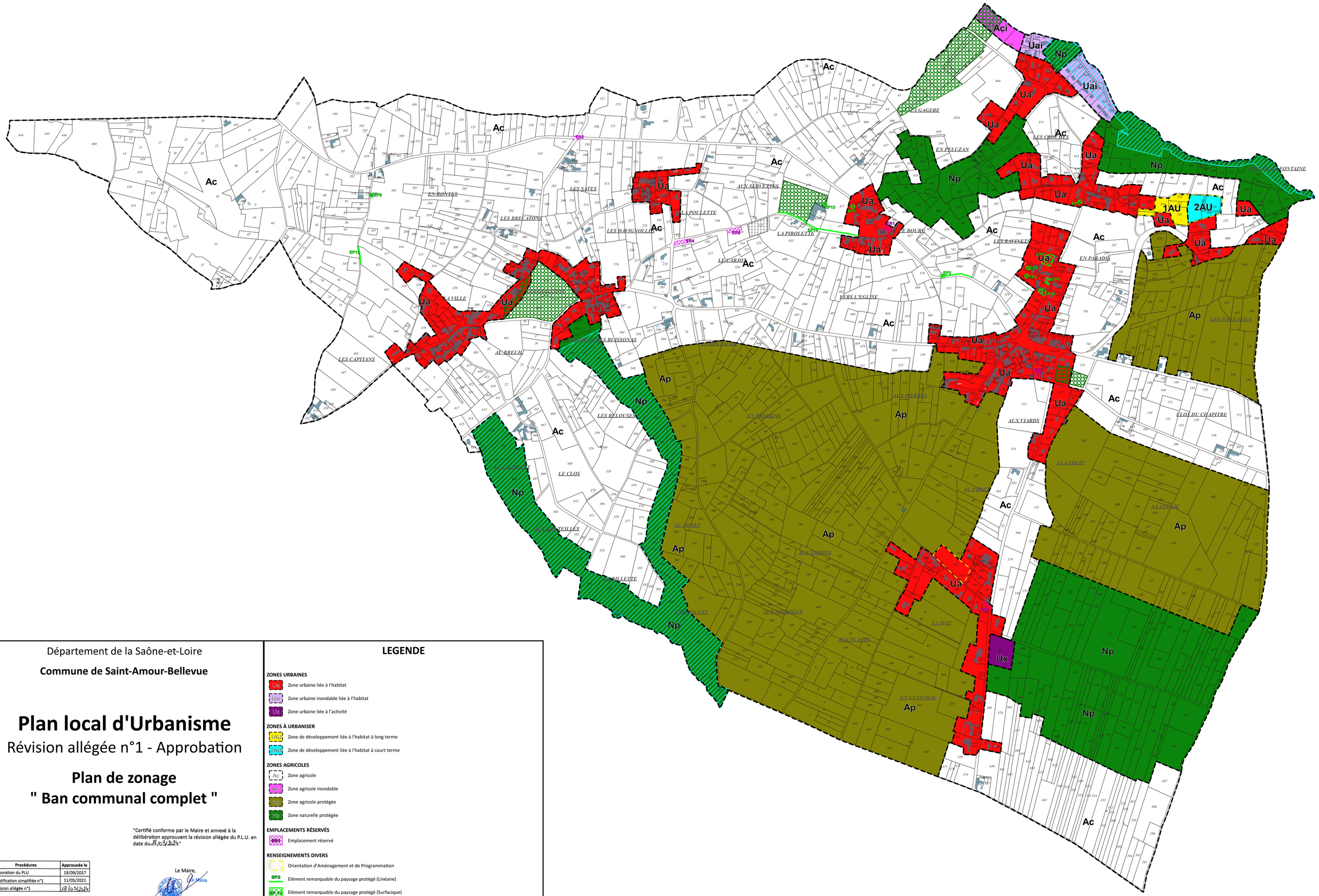

Département de la Saône-et-Loire

Commune de Saint-Amour-Bellevue

Plan local d'Urbanisme

Révision allégée n°1 - Approbation

Plan de zonage
" Ban communal complet "

"Certifié conforme par le Maire et annexé à la délibération approuvant la révision allégée du P.L.U. en date du 18/03/2024"

Procédures	Approuvée le
Elaboration du PLU	19/09/2017
Modification simplifiée n°1	11/05/2021
Révision allégée n°1	18/03/2024

Le Maire,

Le Maire

Josiane CASBOLT

Josiane Casbolt

Edité le : 21/03/2024

Ech : 1/4000

URBANISTE

BURANY GEOMETRE-EXPERT

BUREAU ETUDE SIG

CICL Cartographie Informatique des Collectivités Locales

FOND CADASTRE

Données originales téléchargées sur https://cadastre.data.gouv.fr/, mise à jour du 01/01/2024

LEGENDE

ZONES URBAINES

- Ua — Zone urbaine liée à l'habitat
- Uai — Zone urbaine inondable liée à l'habitat
- Ux — Zone urbaine liée à l'activité

ZONES À URBANISER

- 1AU — Zone de développement liée à l'habitat à long terme
- 2AU — Zone de développement liée à l'habitat à court terme

ZONES AGRICOLES

- Ac — Zone agricole
- Aci — Zone agricole inondable
- Ap — Zone agricole protégée
- Np — Zone naturelle protégée

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- Emplacement réservé

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- EP2 — Elément remarquable du paysage protégé (Linéaire)
- Elément remarquable du paysage protégé (Surfacique)
- Zone humide
- Espace boisé classé